

NOUVELLES LOIS SUR LE CANNABIS ET LEURS RÉPERCUSSIONS SUR LES SERVICES POLICIERS À OTTAWA

Chef adjoint Jill Skinner

Le 26 février 2018



OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

*A Trusted Partner in Community Safety
Un partenaire fiable de la sécurité communautaire*



ottawapolice.ca

CONTEXTE

La Loi de 2017 sur le cannabis de l'Ontario:

- Crée un nouveau détaillant provincial supervisé par la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO).
- Fixe un âge minimum de 19 ans pour la consommation, l'achat, la possession et la culture du cannabis en Ontario.
- Met l'accent sur la réduction des méfaits en permettant la déjudiciarisation des personnes âgées de moins de 19 ans vers des programmes axés sur l'éducation et la prévention.

CONTEXTE (suite)

- Bannit l'usage du cannabis dans les espaces publics, les lieux de travail et les véhicules motorisés, comme pour l'alcool.
- Réglemente le fumage et le vapotage du cannabis thérapeutique en vertu du nouveau projet de *Loi favorisant un Ontario sans fumée*, 2017.
- Élimine le marché illicite, dont les dispensaires illégaux ayant pignon sur rue, en introduisant de nouvelles infractions provinciales assorties de sévères peines progressives.
- Institue des lois plus sévères touchant la conduite sous l'effet de la drogue, notamment une approche de tolérance zéro à l'endroit des jeunes, des novices et des conducteurs du secteur commercial.

IMPONDÉRABLES-CLÉS

- Date de l'entrée en vigueur de la loi.
- Contenu final de la législation fédérale
- Après sa troisième lecture au Sénat, la législation pourrait se retrouver devant la Chambre des communes.
- Règlements et échéanciers supplémentaires pas encore adoptés.
- Coût total lié à la légalisation.
- Répercussions des précédents jurisprudentiels émergeants.

ENJEUX PRINCIPAUX POUR LE SPO

- Mieux-être des employés
- Conduite sous l'effet de la drogue
- Consommation et possession chez les jeunes
- Application des lois relatives à la vente au détail
- Restitution des biens

OBJECTIFS DU PROJET DE PRÉPARATION AU CANNABIS

Continuer à travailler en fonction d'un calendrier de mise en œuvre en juillet.

Objectifs du projet:

1. Préparer l'organisation aux répercussions des changements législatifs liés à l'application des lois portant sur le cannabis.
2. Assurer la conformité aux exigences législatives émergentes et en matière d'éléments de preuve.
3. Voir à ce qu'ait lieu un échange d'information entre les partenaires et intervenants clés.

LOT DE TRAVAUX

- Mieux-être des employés
- Jeunesse
- Contrôles – Politiques, procédures, procédures opérationnelles normalisées
- Approvisionnement d'équipement spécialisé
- Installations
- Technologie de l'information
- Communications
- Formation

Parties prenantes

Direction du SPO	OPS Operations	Soutien administratif du SPO	Autres / Externe
CSPO	Patrouilles de première ligne	SIE – Soutien des solutions	Association des policiers d'Ottawa
Équipe de haute direction – restructuration des activités	Agents scolaires - Services de sécurité communautaire	Finance	Association des officiers d'état-major du Service de police d'Ottawa
	Centre des communications	PP&A	Avocat de la Couronne fédéral
	Mesures défensives contre l'alcool au volant - circulation	Juridique	Commission des alcools et des jeux de l'Ontario
	Tribunaux	RH /LR / Santé, sécurité et mode de vie	Conseils scolaires d'Ottawa
	Archives	Section du contrôle des éléments de preuve	Services des règlements municipaux de la Ville d'Ottawa
	Drogue	Installations	Santé publique Ottawa
	Section des normes professionnelles	Ressources humaines	Intervenants communautaires participant à la prestation de programmes de déjudiciarisation pour jeunes.
	Conseil de perfectionnement professionnel	Communications générales	Agence des services frontaliers du Canada
	Section canine	Quartier-maître	Autres services policiers
	Aéroport		Services de renseignements criminels de l'Ontario
	Intervention auprès des jeunes		Procureurs provinciaux (Cour de justice de l'Ontario)
			Avocat de la Couronne provincial

RÉPERCUSSIONS TOTALES SUR LES RESSOURCES

- Les détails de la distribution et de l'allocation de ressources aux municipalités demeurent inconnus.
- Le SPO a fourni à la Ville d'Ottawa un estimé maximal de 6,2M\$ pour la mise en œuvre de la nouvelle loi.
- Le budget de mise en œuvre de la loi sur le cannabis est de 500K pour la formation (financement ponctuel, 2018).

MOBILISATION DE LA COMMISSION

- Concorde avec le Plan directeur 2018
- Effets possibles sur les politiques de la Commission (modifications)
- Répercussions financières
- Surveillance de la gouvernance